



Rappel aux producteurs de porcs concernant le risque de donner des restes de nourriture aux porcs

Farmscape du 28 octobre 2020

Le Conseil canadien du porc rappelle aux producteurs de porcs, particulièrement les producteurs qui font de l'élevage artisanal à petite échelle, que nourrir les porcs avec des déchets de table génère des risques.

La propagation mondiale de la peste porcine africaine a accru les risques pour l'Amérique du Nord, intensifiant ainsi le besoin que la biosécurité soit fonctionnelle en tout temps.

Dr Egan Brockhoff est conseiller vétérinaire pour le Conseil canadien du porc et membre du groupe de travail de Swine Innovation Porc sur la coordination de la recherche concernant la peste porcine africaine. Il souligne que le risque posé par les aliments constitue une préoccupation.

Extrait - Dr Egan Brockhoff – Conseil canadien du porc :

« Lorsqu'il est question d'aliments et d'ingrédients alimentaires destinés à l'alimentation animale, nous voulons vraiment que les gens sachent d'où viennent leurs produits.

Proviennent-ils d'un pays exempt de peste porcine africaine?

Proviennent-ils d'un pays où la peste porcine africaine est présente?

Qu'il s'agisse de produits à base de soya ou de vitamines et minéraux, nous désirons que tous en tiennent compte.

Votre meunerie participe-t-elle à un programme de biosécurité? Fait-elle partie du programme canadien ProQualité® (Feed Assure Program)?

Nous désirons rappeler aux gens qu'au Canada, en vertu de la Loi sur la santé des animaux, il n'est pas permis de nourrir les porcs et les volailles avec de la viande ou des sous-produits carnés ou de la nourriture si l'on soupçonne qu'elle puisse contenir de la viande ou des sous-produits carnés.

Étant donné que la Loi sur la santé des animaux interdit l'alimentation des animaux à base de viande ou de sous-produits carnés, aucun de ces derniers éléments ne sont utilisés par nos meuneries commerciales ou ne se retrouvent dans les produits d'alimentation animale offerts commercialement.

Cela ne pourrait se produire que lorsque quelqu'un donne des restes de nourriture (de table ou de cuisine) à ses animaux.

Les porcs ont une grande capacité de recycler les aliments, mais beaucoup de personnes oublient qu'il est interdit de leur offrir des rebuts de cuisine carnés : il nous faut donc constamment rappeler aux gens de ne pas nourrir leurs porcs avec de la viande ou des sous-produits carnés. »

Dr Brockhoff ajoute que les propriétaires de porcs veulent protéger la santé du cheptel porcin canadien et ils ont été très coopératifs dans l'application de la Loi sur la santé des animaux, mais presque tous les jours, des gens lui laissent savoir qu'ils ignoraient qu'ils ne pouvaient pas nourrir leurs animaux avec de la viande ou des sous-produits carnés.

*Farmscape est diffusé par
Wonderworks Canada Inc.*

Pour Farmscape.ca, ici Bruce Cochrane.